



**HAL**  
open science

## L'abstraction en économie politique

Guy Bensimon

► **To cite this version:**

| Guy Bensimon. L'abstraction en économie politique. 2014. halshs-00954761

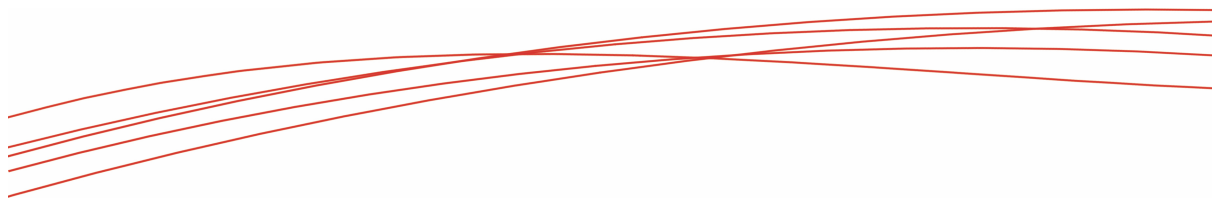
**HAL Id: halshs-00954761**

**<https://shs.hal.science/halshs-00954761>**

Preprint submitted on 3 Mar 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



*Sciences Po Grenoble*  
working paper n.17

**L'abstraction en économie politique**

**Guy Bensimon, Univ. Grenoble Alpes, Sciences Po Grenoble**

Février 2014

Partners //



# L'abstraction en économie politique

## Résumé

Ce papier traite de certains procédés d'abstraction utilisés en économie politique. Après avoir introduit une partie de la terminologie associée à ces procédés (objets empiriques, situations de recherche, objets abstraits primitifs et dérivés) et montré que l'économie politique s'est constituée en discipline autonome en même temps qu'elle a atteint un degré supérieur d'abstraction, deux objets économiques fondamentaux sont examinés, celui de structure économique et celui de valeur.

## Abstract

This paper discusses some abstraction processes used in political economy. After introducing a part of the terminology associated with these processes (empirical objects, research situations, primitive and derived abstract objects) and showed that political economy is constituted as an autonomous discipline at the same time it has reached a top level in abstraction, two basic economic objects are examined, the economic structure and the value.

**Mots clefs** : Economie Politique - Abstraction - État de société - Valeur

**Classification J.E.L.** B00 - B41

## Introduction

Lorsque l'on examine l'économie politique du point de vue de la question de l'abstraction dans cette discipline, on est conduit à distinguer, *a posteriori*, deux grandes périodes de son histoire.

La première période correspond à l'éclosion et au développement de l'économie politique classique. Elle a vu s'épanouir, outre l'économie politique elle-même, la méthode d'investigation qui lui est associée, intégrant la discipline dans un corpus plus vaste, la philosophie de l'économie politique anglaise. L'apport majeur en ce domaine a été réalisé

par John Stuart Mill dans son *Essai sur la définition de l'économie politique*, et dans le *Système de logique*<sup>1</sup>. L'économie politique est conçue comme une science empirique, fondée tout à la fois sur l'observation et l'abstraction - d'où son caractère de science abstraite et déductive -, dont les énoncés doivent être susceptibles de vérification. La construction d'abstractions économiques à partir du réel est comprise comme un moyen indispensable de la connaissance économique, leur pertinence étant jugée à l'aune de leur capacité à expliquer le réel et à prévoir ses tendances d'évolution. Marx, à partir d'autres sources, a proposé de son côté un schéma d'investigation économique semblable, procédant de l'abstraction à partir du concret pour retrouver ensuite un « concret pensé ».

La deuxième période s'ouvre avec l'École néoclassique, particulièrement ses branches française et anglaise. Elle a repris à son compte, dans son propre langage, un certain nombre d'abstractions classiques. Mais, cédant à l'idée naïve que l'utilisation des mathématiques constitue en elle-même un gage de rigueur et un critère de la science, elle a rompu avec le caractère de science empirique de l'économie classique, subordonnant la construction des abstractions économiques aux impératifs de la formalisation mathématique. Cette façon de faire culmine avec l'économie mathématique moderne, notamment sa branche 'équilibre général'.

Parallèlement à ces deux Écoles, et contre elles, se sont développées les différentes Ecoles institutionnaliste et historique, en Europe et aux États-Unis. Leurs principes explicatifs ultimes des phénomènes économiques ne sont plus les abstractions économiques, mais les phénomènes institutionnels ou historiques auxquels sont mêlés ou dont sont issus les phénomènes économiques d'une société. Elles se rejoignent pour critiquer « l'excès d'abstraction » des Écoles classique et néoclassique sans faire les distinctions nécessaires entre la nature des abstractions construites par chacune d'entre elles.

Lorsque l'on prend le phénomène de l'abstraction lui-même en tant qu'objet d'étude, il convient, dans un but de clarification du langage économique, de définir le statut logique des objets issus du processus d'abstraction, de sorte que l'on puisse les différencier. Aussi, dans une première section, nous introduirons la terminologie relative à l'abstraction dont nous aurons besoin par la suite.

L'abstraction est inhérente à l'utilisation du langage, et l'une des raisons à cela est certainement l'impossibilité pour le cerveau humain d'embrasser la totalité des détails du monde qui l'entoure. Mais il y a plus. En tant que *théorie* de l'économie, l'économie politique était conduite, comme le remarquait T. Khun à propos des théories en général, à posséder une large envergure, c'est-à-dire à aller au delà des observations et des sous-théories qu'elle était destinée initialement à expliquer (voir Khun 1990, p. 426). Pour cela, les économistes ont donc naturellement construit des termes d'objets d'un degré d'abstraction croissant, jusqu'à formuler des abstractions ultimes au-delà desquelles la théorie de l'économie n'est plus concernée. La deuxième section illustrera ce point.

Dans la troisième section, nous examinerons certaines abstractions construites par les économistes classiques et par Marx ; elle comportera des développements sur la méthode abstraite en histoire, illustrée entre autres par Marx dans ses travaux. Enfin, dans la quatrième section, nous nous concentrerons sur le statut de la valeur.

---

<sup>1</sup> Outre James Mill, le père de Stuart, les autres figures marquantes de cette philosophie sont Richard Whately, Nassau Senior, John Elliott Cairnes, Henry Sidgwick, John Neville Keynes, et, jusqu'à un certain point, Walter Bagehot. Pour notre part nous y ajouterions aussi Samuel Bailey.

## 1. Quelques remarques relatives à l'abstraction

L'abstraction consiste à construire un certain type d'objets à partir des objets du monde observable constitué des objets empiriques<sup>2</sup>.

Les objets empiriques sont les objets qui agissent, directement ou indirectement par l'intermédiaire d'autres objets (instruments), sur l'appareil sensoriel. Ils sont donc perçus, observés. Leurs principales propriétés sont les suivantes<sup>3</sup> : 1) ils viennent à l'existence et disparaissent ; 2) ils changent, c'est-à-dire qu'ils perdent certains attributs et en acquièrent d'autres au cours de leur existence ; 3) ils sont stables, c'est-à-dire qu'ils conservent certains attributs au cours de leur existence ; 4) ils ont une dimension spatiale définie et non nulle ; 5) ils ont une existence et une seule dans le temps ; 6) ils ont une existence unique dans l'espace : deux objets empiriques ne peuvent occuper la même région spatiale ; 7) ils s'influencent les uns les autres.

La société, et donc l'économie, est un système empirique constitué des objets empiriques que sont les hommes et les groupes d'hommes, dont les interactions sont fondées sur des relations stables qui sont elles-mêmes des phénomènes empiriques. Les objets économiques tels le capital, la monnaie, les marchandises etc., sont des véhicules ou des supports de ces relations.

Lorsque l'on a affaire à un phénomène empirique que l'on veut étudier, qu'il soit simple ou complexe, on peut décider de ne pas prendre en considération certaines de ses caractéristiques, ou de ne prendre en compte que certaines d'entre elles. La sélection que l'on opère dépend du but de recherche que l'on s'assigne ; cette sélection peut se présenter d'elle-même, ou être artificiellement réalisée en laboratoire. Dans ce cas, on crée une situation de recherche et l'objet créé conserve son statut d'objet empirique<sup>4</sup>. Dans un laboratoire, les conditions de l'expérimentation sont fixées matériellement. La situation de recherche ainsi créée est alors d'évidence une situation empirique. Dans les sciences sociales, en économie politique en particulier, les conditions que l'on fixe pour étudier un phénomène ne peuvent être exprimées que dans le langage, sans qu'il y ait de « contrepartie matérielle » à ces conditions. Aussi est-il particulièrement important de distinguer les situations de recherche créées par le langage des objets abstraits proprement dits.

Si, dans l'activité d'abstraction, les attributs (les caractéristiques) de l'objet que l'on a décidé de négliger sont ceux sans lesquels l'objet ou le phénomène perdent leur caractère d'objet empirique, en particulier si l'on néglige leur dimension spatiale ou temporelle et le fait qu'ils changent, l'objet ainsi créé a le statut d'objet abstrait<sup>5</sup>.

Le terme qui désigne un objet abstrait est toujours introduit par une définition, laquelle précise, si elle est complète, l'objet empirique de départ, ses attributs sélectionnés et ses

---

<sup>2</sup> Le procédé d'abstraction est décrit par Mill entre autres dans Mill 1866, T. 2, Livre IV chap. 2. Voir aussi sa discussion avec Hamilton dans Mill 1869, chap. 17. Zinoviev le décrit dans Zinoviev (1973, chap. 9 ; 1983, chap. 2). Voir aussi Subbotin 1970.

<sup>3</sup> Ces propriétés sont décrites en détail dans Zinoviev et Wessel (1976).

<sup>4</sup> Selon le degré de contrôle on distingue trois types de situations de recherches : le laboratoire (contrôle élevé, situation artificielle de recherche), le milieu semi-naturel (contrôle moyen), et le milieu naturel (contrôle faible ou nul).

<sup>5</sup> Par exemple en physique le point matériel, créé afin d'étudier les corps en mouvement, réduit les corps à leur masse en négligeant leurs dimensions spatiales : c'est un objet abstrait.

attributs négligés<sup>6</sup>. Un objet abstrait créé à partir d'un objet empirique est un objet abstrait primitif, lequel existe donc à partir du moment où le terme qui le désigne est défini.

Un objet abstrait dérivé est un objet dont le terme est défini (ou construit) à partir de termes d'objets abstraits primitifs. L'*existence* des objets abstraits dérivés est établie par inférence à partir des définitions des termes des objets abstraits primitifs. Trois résultats sont possibles : preuve d'existence, preuve de non-existence, indécidabilité. L'équilibre général, par exemple, possède le statut logique d'objet abstrait dérivé.

Le problème de l'interprétation empirique des objets abstraits se ramène à celui des relations entre les termes des objets abstraits et ceux des objets empiriques. La règle est que le terme *s* de l'objet abstrait est inclus par signification dans le terme *t* de l'objet empirique, ce qui veut dire que n'importe quel objet désigné par *t* est désigné par *s*, ou encore que l'objet *t* est un objet *s*. En notant  $\rightarrow$  le prédicat d'inclusion par signification (le premier est inclus par signification dans le second) on écrit

$$s \rightarrow t$$

Le terme d'un objet abstrait étant *s*, la sélection des objets empiriques désignés par *t* tels que  $s \rightarrow t$  constitue l'interprétation empirique de *s*. Comme l'avait déjà remarqué Marx (voir *infra*) l'interprétation empirique d'un objet abstrait n'est pas limitée au cercle des objets empiriques observables à partir desquels il a été introduit.

Les propositions sur les objets abstraits sont universelles<sup>7</sup> : elles sont toujours vraies, ou (exclusif) fausses, ou (exclusif) indéterminées. Cela résulte du fait qu'un objet abstrait, à la différence d'un objet empirique, n'est pas, par construction, influencé par les conditions variables d'un environnement. S'agissant des conditions empiriques dans lesquelles évolue tout objet empirique, le schéma général est le suivant : si *v* est une variable de conditions, *X* un énoncé sur un objet ou un phénomène empirique, et *X/v* signifie que *X* est accepté sous la condition *v*, on a avec  $\neg$  pour la négation interne,  $\cdot$  pour la conjonction et  $\exists$  pour « il existe » :

$$(\exists v) X \cdot (\exists v) \neg X$$

de telle sorte que

$$X/v_1 \cdot \neg X/v_2$$

n'est pas une contradiction. Un tel schéma n'est pas valable pour les objets abstraits car les conditions que l'on fixe pour les propositions sur les objets abstraits (axiomes ou lois) sont elles aussi abstraites et n'existent pas dans la réalité.

Ce point sera illustré dans la section suivante, dans laquelle nous nous pencherons sur le caractère abstrait de l'économie politique.

## 2. L'économie politique : une science abstraite et déductive

Il est généralement admis que la constitution de l'économie politique en discipline autonome parmi les sciences sociales date de la parution de la *Richesse des nations* de

<sup>6</sup> On trouve différents schémas de définition des termes d'objets abstraits dans Zinoviev (1973 chap. 9 ; 1983 chap.2).

<sup>7</sup> Soit une proposition *p* qui contient le terme *t*. *p* est universelle relativement à *t* si et seulement si sa valeur de vérité ne change pas lorsque l'on confronte ce qu'elle dit des objets désignés par *t* avec les objets désignés par *t*. Sinon elle est locale relativement à *t*. « L'homme est mortel » est une proposition universelle relativement à « homme », puisque quel que soit le nom propre d'homme que l'on substitue à *t*, elle conserve sa valeur de vérité.

Smith. Ce n'est pas le cas. En effet, l'accession au statut de branche séparée et autonome des sciences sociales de l'économie politique va de pair avec la construction de ses plus hautes abstractions. Le travail de Smith constitue une étape décisive de cette construction, mais il ne l'achève pas.

### 2.1. La marche vers l'abstraction de l'économie politique

La construction d'abstractions en économie politique, et dans les sciences sociales en général, est habituellement justifiée par deux considérations :

1) L'impossibilité de procéder à des expériences sur le mode des expériences physiques ou chimiques ; Marx a souligné ce point dans la formule ramassée « l'analyse des formes économiques ne peut s'aider du microscope ou des réactifs fournis par la chimie; l'abstraction est la seule force qui puisse lui servir d'instrument » (Marx 1962, T.I, p .18).

2) La complexité des phénomènes économiques et sociaux, par laquelle il faut entendre leur grand nombre, leur interdépendance, leur caractère changeant, le fait qu'un phénomène particulier est l'effet d'un très grand nombre de causes – qui elles-mêmes consistent en d'autres phénomènes économiques et sociaux -, ou qu'un même phénomène peut être à l'origine d'une multitude d'autres phénomènes enchevêtrés ou parfois incompatibles entre eux. Mill par exemple exprime cette complexité dans les termes du « *consensus* universel des phénomènes sociaux, en vertu duquel tout ce qui a lieu dans une partie quelconque de la société a une influence sur les toutes les autres parties... » (Mill 1866, T. 2 p. 495). Cette complexité pour Mill « ne vient pas du nombre de lois elles-mêmes, qui n'est pas très grand, mais du nombre et de la variété extraordinaires des données ou éléments, des agents qui, en vertu de ce petit nombre de lois, coopèrent à l'effet » (Mill 1866, T. 2 p.488).

Ces deux propriétés des phénomènes sociaux nécessitent, pour débrouiller le chaos qui s'offre à la représentation immédiate, l'utilisation d'une méthode particulière pour leur investigation. Mill l'appelle « méthode déductive » dans le *Système de logique* (et méthode *a priori* dans *l'Essai*), et elle « consiste en trois opérations : 1° une Induction directe ; 2° un Raisonnement ; 3° une Vérification. » (Mill 1866, T. 1, p. 510). Il la décrit comme suit :

Le problème de la Méthode Déductive consiste à déterminer la loi d'un effet d'après les lois des diverses tendances dont il est le résultat commun... la Méthode Déductive, appliquée aux faits sociaux, doit donc commencer par rechercher, ou doit supposer qu'on a déjà recherché, les lois de l'activité humaine et ces propriétés des choses extérieures par lesquelles sont déterminées les actions des hommes en société. Naturellement quelques unes de ces vérités générales seront obtenues par l'observation et l'expérience ; d'autres par déduction. Les lois les plus complexes des actions humaines, par exemple, peuvent être déduites des lois plus simples, mais les lois simples ou élémentaires seront toujours et nécessairement déterminées par l'induction directe.

Ainsi donc, constater les lois de chacune des causes qui concourent à la production de l'effet est le premier Desideratum de la Méthode Déductive. (Mill 1866, T. 1, p. 510-511)

L'induction est définie par Mill comme « le moyen de découvrir et de prouver des propositions générales » (Mill 1866, T. 1, 319) et comme « une Généralisation de l'expérience. Elle consiste à inférer de quelques cas particuliers où un phénomène est observé, qu'il se rencontrera dans tous les cas d'une certaine classe, c'est-à-dire dans tous les cas qui ressemblent aux premiers en ce qu'ils offrent d'essentiel » (Mill 1866, T. 1, p.347). C'est dans la découverte de ces « propositions générales », « généralisant l'expérience »,

que consiste l'abstraction. Celle-ci est, avec l'observation, une condition indispensable de l'induction (Mill 1866, T. 2 p. 210).

Les « propositions générales » dont parle Mill ne sont pas des généralisations empiriques, au sens que l'épistémologie contemporaine donne à cette expression « généralisations empiriques », mais des principes abstraits et universels en ce qu'ils vont au delà du champ de l'observation :

... ceux que l'on appelle les théoriciens [par opposition aux « gens de la pratique »] cherchent à couvrir un plus vaste champ d'expérience, et, ayant *raisonné vers le haut* à partir de faits particuliers pour atteindre un principe général d'une plus grande portée que la question en discussion, ils *raisonnent alors du haut vers le bas*, de ce principe général vers une multiplicité de conclusions spécifiques. (Mill 2003, p. 72)

L'ascension vers l'abstraction a caractérisé le développement de l'économie politique. Marx et Mill en ont brossé le tableau, chacun à sa manière. Ainsi, on lit sous la plume de Marx :

Quand nous considérons un pays donné au point de vue de l'économie politique, nous commençons par étudier sa population, la division de celle-ci en classes, sa répartition dans les villes ...

Il semble que ce soit la bonne méthode de commencer par le réel et le concret, qui constituent la condition préalable effective, donc en économie politique, par exemple, la population qui est la base et le sujet de l'acte social de production tout entier... Les économistes du XVII<sup>e</sup> siècle, par exemple, commencent toujours par une totalité vivante : population, nation, Etats, plusieurs Etats ; mais ils finissent toujours par dégager par l'analyse quelques rapports généraux abstraits déterminants tels que la division du travail, l'argent, la valeur, etc. Dès que ces facteurs isolés ont été plus ou moins fixés et abstraits, les systèmes économiques ont commencé, qui partent des notions simples telles que travail, division du travail, besoin, valeur d'échange, pour s'élever jusqu'à l'Etat, les échanges entre nations et la marché mondial. (Marx 1966, p. 164 & 165)

Il mentionne comme procédé d'abstraction la sélection d'un caractère commun à différents objets concrets en attirant l'attention sur le fait qu'il faut considérer les phénomènes qui se reproduisent massivement, par exemple les multiples travaux concrets dans la société développée, et construire les abstractions auxquelles ils correspondront : « Ainsi, les abstractions les plus générales ne prennent somme toute naissance qu'avec le développement concret le plus riche, ou un caractère apparaît comme commun à beaucoup, comme commun à tous » (Marx 1966, p. 168). Il souligne aussi le fait que le cercle d'objets qui correspondent à un abstraction construite à un moment donné de l'existence d'une société n'est pas limité aux objets à partir desquels l'abstraction a été construite : ces mêmes objets, les différents genres de travaux concrets par exemple, ont pu exister à une échelle plus petite dans les sociétés plus anciennes, de telle sorte que leur abstraction reste valable pour toutes les époques, « précisément à cause de leur nature abstraite » (Marx 1966, p. 169). Toutefois, les abstractions les plus élevées de l'économie politique, réalisées pour l'économie de la société bourgeoise, celle de travail « général » ou abstrait par exemple, n'ont de « vérité pratique », c'est-à-dire de valeur explicative, que pour cette économie :

Ainsi, l'abstraction la plus simple que l'économie politique moderne place au premier rang et qui exprime un rapport très ancien et valable pour toutes les formes de société, n'apparaît pourtant sous



cette forme abstraite comme vérité pratique qu'en tant que catégorie de la société la plus moderne. (Marx 1966, p. 169)

Marx fixait ainsi un plafond au niveau d'abstraction auquel l'économie politique devait parvenir en ce qu'il refusait l'existence d'une *théorie* économique, vraie de tout système économique. Il n'acceptait pas les abstractions primitives constitutives de cette théorie, parmi lesquelles se trouvent les lois économiques universelles. Il n'acceptait que des lois « historiques » propres à chaque mode de production<sup>8</sup>. C'est le sens de la critique qu'il adresse à Mill et à d'autres, à propos desquels il écrit que, lorsqu'ils traitent des conditions générales de la production, « il s'agit bien plutôt ... de représenter la production, à la différence de la distribution, etc., comme enclose dans des lois naturelles éternelles, indépendantes de l'histoire, et à cette occasion de glisser en sous-main cette idée que les rapports *bourgeois* sont des lois naturelles immuables de la société conçue *in abstracto* » (Marx 1966, p. 152).

Les lois économiques universelles (« naturelles éternelles » dans le langage de Marx) représentent le niveau le plus élevé de l'abstraction économique, et, par cela-même, elles n'ont rien à voir avec une quelconque éternité des « rapports bourgeois ». Si ces derniers ont joué un rôle déterminant dans le processus vers la forme la plus abstraite de l'économie politique, c'est parce que les phénomènes économiques qui en sont issus ont pris un caractère massif, les rendant quasi autonomes vis-à-vis du reste de la société, offrant ainsi à l'analyse, pour la première fois, un matériau d'observation d'une richesse exceptionnelle. C'est dans ce contexte que la formulation des lois économiques a été le dernier pas réalisé sur le chemin qui a conduit à l'économie politique abstraite. Ces lois constituent comme l'écrit Mill, les « derniers principes » créés par les penseurs de l'économie. Dans la première partie de son *Essai sur la définition de l'économie politique*, il décrit la façon dont une science se construit en élevant progressivement le degré d'abstraction de ses notions. Il souligne le contraste existant dans de nombreuses sciences à son époque entre « l'obscurité qui semble présider aux définitions de ce que l'on nous présente comme notions préliminaires et fondamentales, et par la manière extrêmement sommaire dont on nous assène des propositions censées être les principes premiers » et « la limpidité des explications et le caractère concluant des preuves qui sont données dès que l'auteur entre dans le détail de son sujet ». Il explique ce contraste par la place réelle des principes premiers :

Comment se fait-il qu'une superstructure solide ait été érigée sur des fondations instables ? La réponse à ce paradoxe est que ce que l'on appelle les principes premiers sont, à la vérité, les *derniers* principes. Au lieu d'être le point fixe où est suspendu la chaîne des vérités qui soutient tout le reste de la science, ce sont eux les maillons les plus éloignés de la chaîne. Bien qu'ils fussent présentés comme si toutes les autres vérités devaient être déduites d'eux, ils sont les vérités que l'on a dégagées en dernier ; le résultat du dernier stade de généralisation, ou de l'ultime et du plus subtil degré de l'analyse, auquel les vérités particulières de cette science peuvent être soumises ; ces

---

<sup>8</sup> Voir le commentaire de Maurice Block sur la méthode de Marx, repris à son compte par ce dernier dans la *Postface* à la deuxième édition allemande du *Capital* (dans Marx 1962, p. 26-30). Marx s'est toutefois permis de formuler quelque chose qui peut ressembler à une loi universelle des systèmes sociaux, mais qui n'en est pas une, celle qui est relative à leur évolution sous l'influence du développement des forces productives.

vérités particulières ayant été préalablement établies au moyen de preuves qui conviennent à leur propre nature. (Mill 2003, p. 55)<sup>9</sup>

Les « premiers principes », découverts en dernier, sont précisément les abstractions primitives de l'économie politique : les propositions dans lesquelles elles sont consignées, associées ou non aux conditions du phénomène, fixées dans le langage, sont au point de départ de déductions permettant de reconstruire le réel en un « concret pensé ».

L'abstraction ne s'arrête pas au développement des notions proprement dites de l'économie politique. Une fois que cette dernière a acquis un certain degré d'abstraction, si ce n'est son degré le plus abstrait, de telle sorte qu'elle ait fixé ses frontières linguistiques en fixant sa terminologie, la sélection de l'économie politique comme branche autonome de la science sociale devient possible<sup>10</sup>. Cette sélection repose sur un processus d'abstraction très clairement décrit par Mill.

## 2.2. La sélection de l'économie politique

L'économie politique est pensée par Mill comme une branche de la Sociologie Générale, ou Science Générale de la Société. L'objet de cette dernière est au fond l'étude de l'organisation sociale et de son évolution. Dans le contexte de l'interdépendance des phénomènes sociaux, la constitution de branches particulières de la Sociologie Générale est justifiée car,

malgré l'ascendant souverain que l'état général de la civilisation et du progrès social, dans une société donnée, doit exercer sur tous les phénomènes partiels et subordonnés, il n'en reste pas moins vrai que des classes différentes de faits sociaux dépendent immédiatement et en premier ressort de causes différentes ; d'où il suit qu'il est non seulement avantageux, mais nécessaire, de les étudier à part.... C'est sur ces considérations qu'est fondée l'existence de branches ou parties distinctes et séparées, quoique non indépendantes, de la théorie sociologique.

Conformément à la méthode déductive, Mill distingue des classes de faits sociaux par le fait que chacune de ces classes dépend de causes différentes, c'est-à-dire de principes explicatifs différents. Ces principes permettent d'isoler une classe particulière, par exemple les faits économiques, du reste des faits sociaux. On a affaire ici à une abstraction d'isolement : en ne sélectionnant que les faits économiques, on fait abstraction des autres faits sociaux. Le principe à l'origine de l'abstraction des faits économiques est le désir de richesse qui habite les êtres humains :

---

<sup>9</sup> Dans la même veine, Ajdukiewicz distingue, dans les sciences déductives, les stades intuitifs pré-axiomatiques du stade axiomatique. Ce dernier stade est assimilé à l'approche abstraite. Il écrit que « La différence fondamentale entre l'approche intuitive et l'approche abstraite est que dans cette dernière les significations héritées du passé des termes spécifiques sont rejetées, et sont établies à nouveau. » (Ajdukiewicz, 1974, p. 202).

<sup>10</sup> Voir sur ce point Quine : « Ce serait faire preuve de rationalisme déplacé, de supposer qu'on peut fixer la mission de la science, avant même de développer la science et d'avoir édifié un corps de théorie scientifique. Considérons par analogie une tâche plus modeste - fixer la mission de la chimie. Après quelques succès en chimie, on peut *ex post facto* la décrire comme l'étude de la combinaison des atomes en molécules. Mais on ne pouvait pas circonscrire la mission de la chimie, avant que cette mission ne soit largement accomplie. » (Quine 1980, p. 208).

Il y a, par exemple, une vaste classe de phénomènes sociaux dans laquelle les causes immédiatement déterminantes sont en première ligne celles qui agissent par le désir de richesse, et dont la principale loi psychologique, familière à tout le monde, est qu'on préfère un gain plus grand à un moindre. J'entends par là cette partie des phénomènes de la société qui résulte des opérations industrielles ou productives des hommes, et de ceux de leurs actes par lesquels s'opère la distribution des produits de ces opérations industrielles, en tant qu'elle n'est pas effectuée par force ou modifiée par le don volontaire. En raisonnant uniquement d'après cette loi de la nature humaine, et d'après les principales circonstances extérieures (universelles ou limitées à des états de société particuliers), qui par elle agissent sur l'esprit humain, nous pouvons expliquer et prévoir cette partie des phénomènes sociaux, en tant qu'ils dépendent de cette classe de circonstances seulement, sans s'enquérir de l'influence de toutes les autres circonstances de la société, et, par conséquent, sans ramener non plus les circonstances dont on tient compte à leur source possible dans certains autres faits de l'état social, et sans avoir égard à la manière dont certaines de ces autres circonstances peuvent intervenir pour annuler ou modifier l'effet des premières. On peut ainsi constituer une science qui a reçu le nom d'Économie Politique. (Mill 1866, T. 2 p. 495-496)

Les phénomènes économiques sont les phénomènes sociaux qui sont engendrés par le comportement d'hommes mus par le désir de richesse, et par le désir d'une richesse plus grande qu'une plus petite. Cela suppose que soit abstrait de l'homme réel un homme économique conçu comme étant mû par ce seul désir. Cet homme économique est un objet abstrait, il est l'abstraction sur laquelle repose toute l'économie politique :

L'Économie Politique... fait entièrement abstraction de toute passion, de tout mobile, autres que les passions et les mobiles qu'on peut considérer comme les principes perpétuellement en lutte avec le désir de la richesse, à savoir, l'aversion pour le travail et le désir de la jouissance immédiate de plaisirs coûteux... Ce n'est pas qu'il y ait jamais eu un économiste assez absurde pour supposer que le genre humain soit ainsi constitué ; mais ce procédé est, par la nature des choses, imposé à la science... L'économiste recherche quelles sont les actions que produiraient ce désir s'il n'était pas combattu par quelque autre. On doit ensuite rectifier cette approximation en tenant compte des effets de toutes les impulsions d'une autre nature dont on peut prouver l'intervention dans le résultat pour chaque cas particulier. (Mill 1866, T. 2, p. 496-497-498)

Outre la description de l'abstraction homme économique, Mill énonce dans cet extrait des affirmations sur cet homme : la préférence pour une richesse plus grande à une plus petite, l'aversion pour le travail ainsi que la recherche immédiate de plaisirs coûteux. Ce sont là autant de propriétés de cet homme économique, auxquelles il faut ajouter sa capacité à juger de l'efficacité comparée des moyens pour parvenir à sa fin (voir Mill 2003, p. 68). Ces affirmations sont des propositions universelles, la condition à laquelle elles sont acceptées - cette condition s'énonce « si l'homme est exclusivement mû par le désir de richesse » - étant elle-même abstraite. L'homme économique ainsi défini, ainsi que les affirmations associées, figurent parmi les abstractions ultimes de la théorie économique présentée par Mill, ses « derniers principes », ou encore ses abstractions primitives en ce qu'elles sont au point de départ de déductions.

On peut considérer que ces derniers principes constituent le noyau des lois économiques, car ils en ont la forme logique et la portée (voir Annexe). Ils ont été repris, sous une formulation ou une autre, par l'ensemble des économistes, qu'il s'agisse du principe de maximisation, du principe de rationalité, de la désutilité du travail, de la préférence pour le présent. Ces lois sont à la base du travail pratique de recherche : dès qu'un économiste

énonce dans un modèle ou ailleurs un principe de maximisation ou de rationalité, il invoque une loi économique abstraite qui fait partie des prémisses d'un système déductif.

Bien avant Mill, des auteurs s'étaient penchés sur des phénomènes économiques particuliers qu'ils avaient isolés du reste des phénomènes sociaux : les phénomènes monétaires, agricoles, commerciaux, etc. A partir du 18<sup>e</sup> siècle, ces phénomènes ont commencé à être progressivement reliés entre eux jusqu'à aboutir à la première grande synthèse réalisée par Smith. Ricardo n'a pas fait de pas décisif dans la marche vers l'abstraction de l'économie politique. Au fond, il a réétudié, approfondi, présenté sous un autre jour des problèmes déjà présents chez Smith, ou soulevé quelques problèmes nouveaux comme ceux liés à la présence du capital. Le pas décisif vers l'abstraction a été réalisé principalement par Senior avec sa recherche des « derniers principes » de la discipline. A sa suite, il est revenu à Mill, dans son *Essai*, de réaliser la « Grande Unification » des phénomènes économiques : ceux-ci ne pouvaient être unifiés, c'est-à-dire être réunis rationnellement en une classe unique, qu'à partir du moment où ils ont tous été pensés à partir d'un petit nombre d'abstractions. De ce point de vue l'abstraction de l'homme économique et les propriétés que lui a assigné Mill ont constitué la condition indispensable pour penser l'unité de ces phénomènes par delà leur diversité.

Concrètement, au stade où Ricardo a laissé l'économie politique, les hommes réels des « nations industrielles et commerçantes » étaient regroupés en trois classes, les salariés recherchant le salaire le plus élevé, les capitalistes recherchant le profit le plus élevé et les propriétaires recherchant la rente la plus élevée. Mill a réuni ces trois classes en une classe unique, celle des hommes mus par le désir de richesse en leur assignant des propriétés sous la forme d'affirmations sur ces derniers. Ces propriétés vont bien au-delà de la condition de salarié, de capitaliste ou de propriétaire, mais ces derniers tombent sous leurs concepts, ce qui signifie que si  $h_e$  est le terme de l'objet abstrait homme économique,  $s$  le terme qui désigne les salariés,  $c$  celui qui désigne les capitalistes et  $p$  celui qui désigne les propriétaires, on a :

$$h_e - s, \quad h_e - c, \quad h_e - p.$$

L'économie politique a en outre intégré dans ses « derniers principes », à l'insu semble-t-il des économistes néoclassiques, une abstraction fondamentale pour la recherche économique, celle de structure économique de la société.

### 3. La structure économique de la société

On trouve parmi les abstractions de l'économie politique que mentionne Marx, celles qu'il appelle « les rapports généraux abstraits déterminants », la division du travail, l'argent, la valeur, etc. (Marx 1966, p. 165). Il ne mentionne pas, parmi ces abstractions, ce qu'il appelle « la structure économique de la société » qu'il comprend comme « l'ensemble des rapports de production » (voir Marx 1966, p. 4). Cette notion de structure économique est à rapprocher d'une autre notion utilisée avant lui par Smith, et développée ensuite par Mill, celle d'état de société<sup>11</sup>. Or il se trouve que cette notion est cruciale en économie politique à tel point qu'il faut la faire figurer parmi les abstractions primitives de cette science. Elle fera

---

<sup>11</sup> Voir les développements de Smith dans lesquelles, pour déterminer les règles de l'échange, il distingue le premier état informe de la société et l'état avancé de la société (Smith 1990, T. I, Livre I chap. VI).

l'objet du premier paragraphe. Dans le paragraphe suivant nous examinerons le problème de l'utilisation de la méthode abstraite en histoire.

### 3.1. Les abstractions 'état de société' et 'structure économique de la société'

Selon Mill, pour parvenir au bout du chemin qui la mène au statut de science, l'économie politique doit incorporer dans ses « derniers principes » ceux qui sont relatifs à l'état de société<sup>12</sup> :

L'Économie Politique ne traite point de la production et de la distribution des richesses dans tous les états de l'humanité, mais seulement dans ce que l'on appelle l'état social ; et non pas dans la mesure où elles dépendent des lois de la nature humaine, mais seulement d'une partie de ces lois... En adoptant toute autre vision, soit elle n'est pas une science, soit elle est plusieurs sciences. (Mill 2003, p. 64)

L'état de société apparaît ainsi comme un moyen de connaissance indispensable des économies concrètes, en ce qu'il permet de passer des « premiers principes » de l'économie politique, aux comportements spécifiques des individus, des groupes et de l'économie toute entière sous étude. Comme le remarquait Mill en son temps, cela a été « une erreur très commune chez les économistes d'appliquer les conclusions tirées des éléments d'un certain état de société à d'autres états dans lesquels beaucoup d'éléments ne sont pas les mêmes » (Mill 1866, T. 2, p. 499). Dans la théorie contemporaine, les analyses néoclassiques de l'économie socialiste, relevant aussi bien du modèle de concurrence parfaite que des modèles de déséquilibre, illustrent parfaitement la remarque de Mill (Voir Bensimon 1996, 2005). L'économie politique de Mill présente une large envergure parce que les propositions qui introduisent la structure économique (l'état de société chez Mill) font elles aussi partie de ses « premiers principes »<sup>13</sup>, ce qui est rendu impossible par les prémisses du corpus néoclassique (voir Bensimon 2005).

La question est de savoir quelle est la nature de cet objet qu'est l'état de société. Pour y répondre, Mill distingue deux espèces de recherches sociologiques : celles qui sont relatives à l'analyse des phénomènes sociaux *dans des conditions sociales données*, et celles qui sont relatives aux lois qui déterminent *les conditions sociales en général*. Dans cette deuxième espèce de recherche, il s'agit de déterminer les principes à l'origine de tout état de société, et la recherche se situe à un niveau d'abstraction supérieur à celle de la première espèce. Néanmoins, ses résultats sont indispensables pour la première espèce, car ils permettent de

---

<sup>12</sup> Les principaux développements de Mill sur l'état de société se trouvent dans chapitre X, Livre VI (T. 2, p. 508 & sq. du *Système de logique* (Mill 1866), et p.66 de *l'Essai* (Mill 2003). Nous le traitons ici uniquement sous l'angle de l'abstraction ; pour plus de détails voir Bensimon 1996, 2003, 2007.

<sup>13</sup> La signification de l'expression « structure économique de la société » est donnée à la fois par la théorie économique et la théorie des systèmes empiriques. Nous sommes en présence du cas étudié par Ajdukiewicz où une science donnée, ici l'économie politique, est construite en faisant référence à d'autres sciences, ici la théorie des systèmes empiriques. Dans ce cas, écrit-il, « les théorèmes utilisés dans ces autres sciences peuvent être utilisés comme prémisses dans la science en construction. » (Ajdukiewicz 1965, p. 196). La théorie des systèmes empiriques considère la société comme un cas particulier d'un grand système empirique et la décrit comme un tout. Cela présuppose l'existence de relations empiriques entre les éléments du système, ce en quoi un système d'objets se distingue d'une collection d'objets. (voir Zinoviev 1973, chap. 18 ; Zinoviev 1977, *Traité de sociomécanique du Schizophrène* ; Zinoviev 1981, p. 49 & sq. ; Zinoviev 1983, chap. 4).

contrôler les conclusions de cette dernière. L'état de société en général, issu de la deuxième espèce de recherche incorpore un certain nombre de caractéristiques engendrées par l'interdépendance des phénomènes sociaux : existence simultanée de tous les faits sociaux les plus importants, corrélation naturelle entre ces derniers, ce qui implique que n'importe quelle combinaison de faits sociaux constituant l'état de société n'est pas possible. Ainsi caractérisé, l'état de société est la condition d'existence du corps social tout entier. Finalement, l'état de société, *condition de l'organisme social tout entier*, est un ensemble de faits sociaux sélectionnés à partir de l'observation de la société, qui sont *corrélés* entre eux, grâce à quoi ils se constituent en état de société.

Mill sélectionne un trop grand nombre de faits sociaux généraux, ce qui rend leur combinaison en un état de société difficile à réaliser : degré d'instruction et de culture intellectuelle et morale, tant de la société que de chacune de ses classes, état de l'industrie, de la richesse et de sa distribution, occupations habituelles de la nation, sa division en classes, croyances communes sur les sujets de première importance, goût général, degré de développement esthétique, forme du gouvernement, lois et coutumes, rapports entre les classes, etc. Et s'il était réalisable, il serait difficile à manipuler étant donné sa complexité. Il n'en reste pas moins que la procédure consistant à sélectionner un certain nombre d'attributs de la société pour les constituer en un tout, du fait de leur corrélation, est une opération d'abstraction. L'objet qui en est issu, considéré en lui-même, est un objet abstrait.

S'agissant de l'état de société, la question pour l'économie politique est de spécifier ce que serait l'état économique de la société. Marx a ouvert la voie pour résoudre cette question en introduisant la notion de structure économique de la société, définie comme l'ensemble des rapports de production. Bien que la notion de rapports de production ne soit pas d'une clarté absolue, il montre l'unité que forment, sur la base de la propriété, la production, la distribution (répartition) et l'échange. De l'analyse de son œuvre, il ressort que Marx a sélectionné la propriété, le marché, l'échange, le salariat, le travail, la concurrence, pour former le cadre dans lequel il étudie l'économie capitaliste. On peut considérer que l'expression « structure économique de la société » désigne la société réduite à ces attributs qui, corrélés entre eux, sont la condition d'existence de l'économie capitaliste. Les attributs sélectionnés par Marx peuvent être mis sous la forme de relations économiques, à partir desquelles, si on fait abstraction de leur forme capitaliste (occidentale) est forgé le concept de structure économique en général, pourvu que l'on ait affaire à une société stable, qui reproduit ses relations dans le temps. Ces relations sont les suivantes (pour les détails, voir Bensimon 1996) :

1) la relation en vertu de laquelle un individu est reconnu, par le reste de la société, comme étant autorisé et capable de posséder la richesse ; on peut l'appeler « relation de possession » (relation P) ;

2) la relation par laquelle la richesse sociale est répartie entre les individus ; on peut l'appeler « relation de concurrence », la concurrence étant comprise comme la lutte entre les hommes pour s'emparer des richesses, quelque soit sa forme, hors le don et la violence (relation C) ;

3) la relation entre l'individu et le groupe par laquelle l'individu surmonte sa séparation d'avec les moyens de subsistance : c'est relation salariale (relation S) ;

4) la relation par laquelle la richesse nouvelle est produite par le groupe : c'est la relation de travail (relation T) ;

5) la relation par laquelle les caractères utiles de la richesse sont constatés par les individus ou les groupes (relation U) ;

6) la relation par laquelle la richesse est acquise par les individus ou les groupes (relation A).

Le terme E de la structure économique d'une économie E\* est donc introduit par la définition (avec ↓ pour « qui », « tel que ») :

$$E =_{\text{Df}} E^* \downarrow (P, C, S, T, U, A)$$

L'économie E\* est considérée ici comme un système d'objets empiriques (les hommes et les groupes d'hommes) en interactions ; elle est elle-même un objet empirique. Les relations sélectionnées concernent toutes la production, la répartition et l'acquisition des richesses ; leur sélection est donc déterminée par l'objet même de l'économie politique. Certaines de ces relations n'ont aucun caractère monétaire : c'est le cas de P, T et U. S et A ont toujours un caractère monétaire. Si de plus C a aussi un caractère monétaire, on a affaire à une économie monétaire. S est une condition suffisante pour T, si bien que l'on a toujours la séquence S-T. U de son côté est une condition nécessaire de A. Quant à P, elle est la condition pour toutes les autres relations.

Concrètement, dans une économie capitaliste, P est la propriété, C la concurrence capitaliste déclenchée par la comparaison des rémunérations exprimées en monnaie de compte, S la relation salariale capitaliste, T la relation de travail associée, U est en général confondue avec A, qui est la relation d'échange. Dans une économie socialiste, P est l'attribution, C la préventisation (ou lutte oppositionnelle)<sup>14</sup> fondée sur la comparaison des rangs sociaux, S est la relation salariale socialiste fondée sur la fixation obligatoire à un groupe, T la relation de travail associée, U la relation de rattachement et A la relation de transfert (toutes ces relations sont décrites en détail dans Bensimon 1996).

Ainsi construite, la structure économique est un objet abstrait. Son interprétation empirique est n'importe quelle économie organisée (sans quoi elle n'existerait pas en tant qu'économie). En tant qu'objet abstrait construit à partir de l'observation elle possède des propriétés qu'il est important de mentionner.

En premier lieu, elle est immuable. Une fois qu'on a construit la structure économique par la sélection des attributs de l'économie que sont ses relations économiques organisatrices, elle est fixée une fois pour toutes. Il suit qu'une structure économique ne se transforme pas en une autre, et qu'il n'existe donc aucune loi de transformation d'une structure économique en une autre. Par suite il est impossible de construire une théorie de la transformation des structures économiques. Cela est impossible en vertu des moyens de la connaissance - la construction de l'objet abstrait structure économique - et en vertu de la propriété d'immutabilité des objets abstraits.

En second lieu, il n'existe aucune contradiction entre les éléments constitutifs d'une structure économique, c'est-à-dire entre les attributs de l'économie sélectionnés pour en construire la structure dans le cadre de laquelle elle vit et se développe. Ces attributs sont sélectionnés de façon à constituer un tout dont les éléments sont organiquement liés les uns aux autres sur la base d'abstractions préalables concernant l'objet même de l'économie politique.

En troisième lieu, en se reproduisant, l'économie reproduit en même temps les éléments constitutifs de sa structure économique, c'est-à-dire les attributs de l'économie que l'on

---

<sup>14</sup> Dans la société socialiste, les individus sont obligatoirement fixés à un groupe, organisé par la domination et la soumission. la coordination entre individus s'analyse comme la co-soumission à un même chef. La préventisation est la forme de lutte entre individus dans ces conditions, et consiste pour un individu à empêcher son collègue d'être mieux apprécié que lui par le chef. Voir sur ce point Zinoviev 1981.

sélectionne pour construire sa structure économique. Il suit de là qu'on ne peut abstraire la structure économique d'une économie qu'après un temps suffisamment long qui permette d'observer la vie de l'économie dans le cadre de sa structure. On ne peut donc faire aucun pronostic sur le genre de structure économique qu'instaurerait en son sein une économie nouvelle, tant qu'elle n'est pas stabilisée (on ne peut parler d' « économie nouvelle » si celle-ci n'est pas déjà stabilisée) et n'a pas vécu suffisamment longtemps dans le cadre de sa structure.

A cet égard, lorsque l'on observe des bouleversements importants dans une économie, comme c'était le cas par exemple dans l'ex-URSS, il convient de distinguer les changements dans l'économie des « changements » de la structure économique de l'économie. Les changements d'un objet empirique - et une économie dans son ensemble est un objet empirique -, ses transformations, s'analysent comme la perte de certains de ses attributs, l'acquisition d'autres attributs, ou les deux à la fois, ou encore comme sa disparition. Par conséquent, si l'on a sélectionné certains des attributs d'une économie pour en construire la structure économique, et si ces attributs perdurent, l'économie, quoique changeante, continue de vivre dans le cadre de sa structure. Si les changements de l'économie consistent dans la destruction et la disparition des attributs sélectionnés pour en construire la structure, étant donné les attributs que l'on a sélectionnés - les relations économiques sur lesquelles est fondée la vie économique et par lesquelles l'économie existe et vit - la question est de savoir si l'on a encore affaire à une économie, du moins à une économie stable et connaissable. En tout état de cause, la destruction des attributs sélectionnés pour abstraire la structure économique d'une économie ne permet nullement de prédire l'instauration d'une nouvelle structure économique.

Supposons maintenant que l'on ait abstrait d'une économie sa structure économique et qu'on ait procédé à son analyse. La connaissance de cette dernière permet de déterminer l'origine historique de l'économie en question, et même, dans certaines circonstances, sa datation.

### **3.2. L'abstraction et l'histoire**

Frege remarquait que la méthode historique « qui veut surprendre la genèse des choses et connaître l'essence par la genèse, a sans doute une vaste juridiction ; elle a aussi ses limites. Si, dans le flux perpétuel qui emporte tout, rien ne demeurerait fixe ni ne gardait éternellement son être, le monde cesserait d'être connaissable et tout se perdrait dans la confusion. » (Frege 1969, p. 119-120). Les relations de l'économie constituant sa structure économique sont le résultat d'un processus historique concret, et une fois qu'elles sont en place, c'est-à-dire une fois qu'elles organisent de façon viable l'économie d'une société, elles sont stables, sans quoi la structure économique qui est abstraite ne serait pas un moyen de la connaissance de l'économie. Dans ces conditions, on peut admettre à la suite de Zinoviev que « l'essence d'une période historique se découvre dans ses résultats et ses conséquences, c'est-à-dire lorsqu'elle est déjà révolue » (Zinoviev 1977, p. 342). Frege et Zinoviev nous disent au fond que lorsque l'on a affaire à un phénomène contemporain dont on veut rechercher l'origine historique, il faut, par l'analyse présente de ce phénomène, abstraire et connaître ses propriétés essentielles, avant d'en rechercher l'origine historique. En procédant de la sorte, on est en mesure de sélectionner, dans le flot des événements du passé, ceux dont on pourra dire, *a posteriori*, qu'ils ont été les prémices ou les conditions du



phénomène observé. Ici l'abstraction fait fonction à la fois de moyen de la connaissance du phénomène et de condition pour la recherche de son origine historique. On peut rattacher cette méthode à certains développements de Hegel sur l'histoire « réfléchissante » (voir Hegel 1963, *Introduction*).

C'est cette méthode que Marx a utilisée lorsqu'il remonte à ce qui, selon lui, est aux origines du système capitaliste. Il rappelle d'abord ce qu'il pense être la nature profonde de ce système, dans la ligne de son analyse du salariat capitaliste : « Au fond du système capitaliste, il y a donc la séparation radicale du producteur d'avec les moyens de production » (Marx 1960, , L. I, T. 3, p. 154). Ce résultat repose sur l'abstraction du salariat comme relation organisatrice du capitalisme. Une fois qu'il a cette abstraction en mains, et ensuite seulement, il indique l'objet de son investigation historique : « Le mouvement historique qui fait divorcer le travail d'avec ses conditions extérieures, voilà le fin mot de l'accumulation appelée 'primitive' parce qu'elle appartient à l'âge préhistorique du monde bourgeois » (Marx 1960, , L. I, T. 3, p. 155). Dans les chapitres historiques correspondant, il sélectionne les faits relatifs à la formation des deux classes, celle des travailleurs libres et celle des « hommes aux écus », les capitalistes.

Un aspect de la recherche historique concerne la datation d'un phénomène. S'agissant d'un phénomène social de grande envergure comme l'établissement d'une économie nouvelle, le problème peut être posé en ces termes : comment situer dans le passé le moment où le phénomène est parvenu à maturité, compte tenu de l'ignorance dans laquelle nous sommes de la totalité des événements du passé relatifs au phénomène étudié, phénomène dont on possède néanmoins la théorie (la connaissance) ? Le principe adapté à la solution de cette difficulté est celui de la corrélation des formes, établi par Cuvier. Ce dernier l'énonce ainsi : « Tout être organisé forme un ensemble, un système unique et clos, dont toutes les parties se correspondent mutuellement, et concourent à la même action définitive par une réaction réciproque. Aucune de ces parties ne peut changer sans que les autres changent aussi ; et par conséquent chacune d'elles, prise séparément, indique et donne toutes les autres. » (Cuvier 1992, p. 97) Ce principe est le même que celui de Mill concernant la corrélation nécessaire des faits de l'état de société. Il peut être étendu aux phénomènes sociaux à partir du moment où l'économie est comprise comme un système empirique dont les parties sont interdépendantes, et comme vivant dans le cadre d'une structure économique dont on a procédé à l'analyse. Il suffit alors de situer dans le passé une partie du phénomène, et si possible une partie significative au regard de la théorie du phénomène en question, pour que l'on soit sûr que le phénomène dans son entier soit en même temps présent. C'est ainsi que nous avons procédé pour la datation de l'économie socialiste (communiste) en URSS, après avoir sélectionné son mode de coordination, le système d'indices et de normes et les institutions qui le supportent, comme phénomène significatif, et même déterminant, de cette économie (pour les détails, voir Bensimon 1998). L'année 1927 est l'année de naissance de l'économie socialiste que l'on peut retenir en ce sens que l'économie soviétique se reproduira par la suite dans le cadre de la structure économique socialiste. C'est en effet en 1927 (mai et août) que les chiffres de contrôle sont transformés en plan officiel de l'économie nationale et qu'ils acquièrent force obligatoire pour l'année 1927-1928. La collectivisation de l'agriculture, à partir de la fin de l'année 1929, représente l'extension nécessaire de l'économie socialiste à l'agriculture. Bien que d'origine financière, les chiffres de contrôle ont servi, dès les premiers plans annuels, à exprimer sous forme quantitative toutes les manifestations de la vie économique dépendant de l'Etat. Jusqu'en 1926-27, ils n'avaient aucun caractère contraignant. La raison en est que jusqu'à

cette date certaines conditions n'étaient pas réunies pour qu'il en fut ainsi. Ces conditions sont relatives à l'organisation pratique de la coordination socialiste, c'est-à-dire de la planification opérationnelle. Pour que cette coordination existe, il faut qu'elle soit possible, que son organe adéquat, qui devait prendre la forme du Gosplan, soit en place et en état d'exercer sa fonction. Mais dès le milieu des années 20, les principales institutions de l'économie socialiste sont en place : organes de direction et d'administration de l'économie toute entière, organes de direction et d'administration des branches industrielles. L'essence de la période qui va de 1917 à 1927 est celle de la recherche, de la découverte, de l'expérimentation et de la mise en place des institutions et des méthodes de direction et de coordination adéquates à l'économie socialiste. L'abstraction de la structure économique socialiste et son analyse, ainsi que le principe de corrélation des formes, ont guidé la recherche de cette datation.

L'abstraction en économie politique ne se limite pas à sa méthodologie générale ou à son statut. Toutes les théories économiques possèdent des termes d'objets abstraits dont il devrait être indispensable de préciser le statut afin de clarifier leur langage. Parmi ces termes, le terme « valeur » occupe une place particulière.

#### **4. De quoi la valeur est-elle l'abstraction ?**

Nous ne reviendrons pas sur les débats auxquels ont donné lieu les théories de la valeur. Nous nous concentrerons sur le concept de valeur de Marx, puis nous proposerons un concept différent de celui des théories habituelles.

##### **4.1. La valeur comme abstraction des marchandises**

Chez Marx, le concept de valeur figure parmi les concepts fondamentaux de sa théorie, en ce que nombre d'autres concepts lui sont subordonnés : monnaie, plus-value, capital, taux de profit, etc., sont construits à partir de la valeur. Les prix de production des marchandises sont dans ce contexte une « déformation » de leur valeur sous l'effet de la présence du capital et de la concurrence.

Pour introduire la valeur Marx part de l'équation représentant le rapport d'échange entre deux marchandises quelconques, par exemple 1 quarteron de froment = a kilogrammes de fer. Il indique que cette équation signifie que les deux objets, 1 quarteron de froment et a kilogrammes de fer, sont égaux à un troisième, qui n'est ni l'un ni l'autre : « chacun des deux doit, en tant que valeur d'échange, être réductible au troisième, indépendamment de l'autre » (Marx 1962, p. 53). De la même façon que, pour mesurer et comparer les surface rectilignes on les décompose en triangles, qui sont eux-mêmes ramenés à une expression différente de leur aspect visible (demi-produit de la base par la hauteur), les valeurs d'échange des marchandises doivent être ramenées à quelque chose qui leur est commun. Ce quelque chose de commun n'est pas une propriété naturelle des marchandises, par quoi elles se distinguent et sont des valeurs d'usage, mais le fait qu'elle sont des produits du travail : « la valeur d'usage des marchandises une fois mise de côté, il ne leur reste plus qu'une qualité, celle d'être des produits du travail. » (Marx 1962, p. 54)

Bien qu'il y ait quelque ambiguïté, dans ce qu'écrit Marx, sur la question de savoir si ce sont les valeurs d'échanges des marchandises, ou les marchandises elles-mêmes, qui ont en commun d'être le produit du travail, on retient généralement cette deuxième interprétation.

Dans cette interprétation la valeur est l'abstraction de la marchandise, et c'est un objet abstrait primitif. L'objet empirique à partir duquel est construite la valeur est la marchandise. Par définition, la valeur est la marchandise considérée sous un angle unique, un seul de ses attributs est sélectionné : le fait qu'elle est le produit ou le résultat du travail. Tous les autres attributs de la marchandise sont éliminés, en particulier ses caractères qui en font une valeur d'usage, sans lesquels elle n'est pas un objet empirique. La valeur est donc un objet abstrait. On peut écrire la définition du terme « valeur » comme suit, avec  $v$  pour « valeur »,  $m^*$  pour « une marchandise »,  $T$  pour « être le résultat du travail » et  $P_i$  pour n'importe quel autre attribut de la marchandise :

$$v =_{\text{Df}} m^* \downarrow (T \cdot \neg P_i)$$

Définir l'objet abstrait valeur de la sorte revient à décider que le terme « valeur » dénote les marchandises : en prenant  $m$  pour « marchandise », on a  $v \rightarrow m$  (n'importe quel objet désigné par « marchandise » est désigné par « valeur »). L'interprétation empirique de la valeur revient à sélectionner les marchandises, c'est-à-dire les objets désignés par  $m$  tels que  $v \rightarrow m$ . Si l'on étend l'interprétation aux biens, dénotés par  $b$ , on a  $v \rightarrow b$ .

Marx a introduit la notion de travail abstrait ou travail général pour définir la 'substance' de la valeur. Ce travail abstrait est censé être une abstraction des travaux concrets, réels : ces derniers ont en commun de représenter une dépense de force humaine, d'énergie humaine, et c'est cette dépense seule qui est sélectionnée pour construire le travail abstrait. Entre les travaux concrets et le travail abstrait, il y a une abstraction intermédiaire, le travail. Le travail est un attribut de l'homme qui se manifeste dans une relation entre l'homme et un matériau donné, la relation étant véhiculée par certains objets (des outils, un stylo, etc.) et il se résout en des séries d'actions différenciées selon le travail concret considéré (le matériau et les objets qui véhiculent cette relation varient selon le travail concret). Réduire les travaux concrets au travail signifie ne plus différencier les séries d'actions entre elles. Au fond, le travail, c'est l'homme considéré sous l'angle qu'il accomplit des séries d'actions, en négligeant les objets qu'il utilise et le matériau sur lequel il agit. Or une action (ou une série d'actions) est un objet empirique : elle possède une dimension spatiale - celle de l'homme au minimum - et une dimension temporelle - la réalisation d'une action requiert du temps, c'est-à-dire qu'une action naît et disparaît, une autre apparaît, et par suite, elle possède la propriété du changement. Ainsi analysé, le travail reste un objet empirique. Si maintenant, on néglige la dimension spatio-temporelle du travail, c'est-à-dire l'espace occupé par la relation empirique de l'homme à l'objet et le temps de sa réalisation, et qu'on réduit le travail à la seule dépense d'énergie, on introduit par là-même l'objet abstrait travail abstrait<sup>15</sup>, dont l'interprétation empirique est constituée par les travaux concrets, car c'est sous leur forme que le travail se manifeste dans la réalité.

On remarquera que, du fait de la propriété d'immutabilité des objets abstraits, il n'y a pas de sens à parler de « transformation de la valeur en prix », puisque la transformation est un attribut des objets empiriques (c'est un changement d'état) et qu'un objet abstrait ne se transforme en rien du tout. Le seul cas de 'transformation de la valeur' consiste en un changement de définition du terme « valeur ». Ce changement de définition est un processus empirique en tant que processus intellectuel. Mais ce processus revient à détruire l'abstraction initiale et à lui en substituer une autre. Dans la théorie de Marx, le 'problème de la transformation' est en fait celui de l'interprétation empirique de la valeur par les prix. Toutefois, l'objet abstrait valeur tel qu'il l'introduit ne peut avoir pour interprétation

---

<sup>15</sup> Sur ce point, voir les commentaires de Orléan sur Roubine (Orléan 2011, p.47 & sq.)

empirique les prix, puisque, on l'a vu, celle-ci est constituée par les marchandises. Plus généralement, le problème de la valeur est celui de l'explication des prix : quelles sont les lois qui gouvernent la formation des prix ? Le problème ainsi posé, le concept de valeur apparaît comme étant un concept dérivé dans la théorie économique et la valeur est en même temps une abstraction des individus.

#### 4.2. La valeur comme abstraction des individus

Les théories de la valeur partagent entre elles un point essentiel : celui de l'échange équivalent, qu'il prenne la forme de l'égalité des quantités de travail ou de celle des utilités marginales pondérées. Aussi peut-on admettre que la loi de la valeur est, en économie politique, une loi d'équivalence dans l'échange. Lorsque, dans la ligne de Mill, on prend pour point départ les relations économiques entre individus et groupes, et que l'on considère que les objets économiques sont des véhicules ou des supports de ces relations, l'équivalence dans l'échange n'a plus rapport aux marchandises, mais aux positions respectives des individus et des groupes échangistes. Le principe d'équivalence ou loi de la valeur s'énonce sous sa forme la plus générale dans ce cadre conceptuel comme la conservation dans l'échange des positions respectives des échangistes (pour plus de détails sur ce concept de valeur, voir Bensimon 2007a).

Appelons « contribution de l'individu » ce qu'il donne à la société, sous la forme de son travail ou de son apport en capital par exemple ; appelons « rétribution de l'individu » ce qu'il reçoit en retour sous la forme de richesses. Par définition, le taux de rétribution d'un individu est le quotient du rapport entre sa rétribution et sa contribution<sup>16</sup>. Supposons que les individus recherchent l'accroissement de leur taux de rétribution. Supposons en outre que les individus soient en situation d'interdépendance générale, c'est-à-dire qu'ils sont en mesure de comparer leur taux de rétribution à celui de tous les autres, et qu'ils ont tendance à sous-estimer leur propre taux de rétribution et à surestimer celui des autres. Cette tendance les conduit à déclencher des luttes pour augmenter leur taux de rétribution relativement à celui des autres. Le résultat de ces luttes, dans les conditions abstraites mentionnées, est une tendance à l'égalisation des taux de rétribution. La loi de la valeur est celle de l'égalisation des taux de rétribution sous l'effet des luttes (la concurrence) et l'équivalence se ramène à l'égalité des taux de rétribution. Dans ces conditions abstraites, chaque échange particulier de marchandises ou de services conserve les taux de rétribution des échangistes.

Cette loi de la valeur est déduite de deux lois énoncées par Mill, celle d'après laquelle un individu préfère une richesse plus grande à une plus petite, et celle d'après laquelle il est habité par l'aversion pour le travail. La condition abstraite ajoutée à la condition de Mill est celle de l'interdépendance générale des individus et des groupes.

D'après cette loi, la valeur concerne les individus et les groupes, et non pas les marchandises. L'attribut commun aux individus est le fait qu'ils sont dotés d'un taux de rétribution et qu'ils le comparent à celui des autres. Aussi la valeur est-elle une abstraction des individus : le terme « valeur » désigne les individus réduits à leur taux de rétribution. Pour mentionner qu'ils comparent leurs taux de rétribution, on dira que le terme « valeur » désigne les individus réduits à leur taux de rétribution relatif. Ainsi comprise, la valeur est un objet abstrait dérivé, défini à partir des objets abstraits primitifs que sont l'homme mû par le

---

<sup>16</sup> Voir Zinoviev 1981, p. 99 & sq.

désir de richesse, sa préférence pour une richesse plus grande, son aversion pour le travail, la sous-estimation de son taux de rétribution et la surestimation de celui des autres. Sa preuve d'existence est donnée par les inférences qui permettent de passer des lois primitives mentionnées à la loi de la valeur.

Selon le type d'économie auquel on a affaire, principalement déterminé par la structure économique de la société concernée, la loi de la valeur prend telle ou telle forme. Dans une économie monétaire, définie simplement comme une économie dans laquelle toutes les rémunérations sont effectuées sous la forme d'une livraison de monnaie, d'un paiement, contribution et rétribution sont exprimées en monnaie de compte. Dans une économie avec salariés et entrepreneurs, il faut distinguer le taux de rétribution des salariés de celui des entrepreneurs, dont la formation n'obéit pas aux mêmes règles. L'égalité des taux de rétribution des salariés signifie que leur rémunération est proportionnelle à leur dépense de travail. Or celle-ci est mesurée par le salaire nominal, tout comme leur rémunération<sup>17</sup>. Pour eux, l'égalité des taux de rétribution se ramène à la stabilité de la hiérarchie des salaires. La hiérarchie des salaires, pour autant qu'elle soit stable, est ainsi la norme d'équivalence de l'échange entre les salariés et la société, dans laquelle comptent principalement ici les entrepreneurs et les normes de négociation et de fixation des salaires plus ou moins imposées par l'Etat. Du côté des entrepreneurs, la contribution est mesurée par le capital monétaire et la rétribution par le profit monétaire, de telle sorte que le taux de profit monétaire exprime leur taux de rétribution. L'égalité des taux de rétribution signifie la proportionnalité du profit monétaire au capital monétaire, c'est-à-dire l'égalité des taux de profit monétaires. Le niveau de ces taux constitue la norme d'équivalence des échanges entre les entrepreneurs et la société, dans laquelle comptent principalement ici les autres entrepreneurs, les salariés, les normes précédemment mentionnées, le système bancaire et financier, la politique économique et sectorielle de l'Etat. Dans une telle économie, marchandises et services s'achètent et se vendent à des prix en monnaie de compte tels que les taux de rétribution exprimés en monnaie de compte (ou dérivés de leur expression en monnaie de compte), respectivement des salariés et des entrepreneurs, sont conservés.

Bien entendu, il s'agit là de tendances, car il faut tenir compte aussi bien des conditions globales (celles relatives au système économique dans son ensemble) dans lesquelles agit la loi de la valeur, que des conditions locales de cette loi, propres à chaque couple ou groupe d'échangistes. Il n'en demeure pas moins que dans ce système conceptuel, la valeur est l'abstraction des individus, réduits à leurs rémunérations monétaires relatives. Son interprétation empirique incorpore les prix de marché (y compris le salaire nominal), dans la mesure où ceux-ci sont à l'origine de leurs rémunérations.

## Conclusion

Nous avons donné un aperçu sur quelques questions relatives à l'abstraction en économie politique. D'autres questions méritent d'être examinées, par exemple : faire abstraction de la monnaie est-il justifié en économie politique, et à quelles conditions ? l'équilibre classique et l'équilibre général, tous deux produits par abstraction, ont-ils le même statut ? est-il possible d'interpréter empiriquement l'objet abstrait équilibre général ? etc.

---

<sup>17</sup> Voir Bensimon 2011.

L'abstraction et la construction d'objets abstraits est avant tout un moyen de la connaissance des objets réels dont s'occupe une science empirique. La connaissance en général, et la connaissance économique en particulier, est un ensemble d'expressions linguistiques comportant des termes et des propositions. La connaissance économique contient nécessairement des termes d'objets abstraits et des propositions sur ces objets. Il est alors indispensable de distinguer les objets, empiriques ou abstraits, avec lesquels traite l'économie politique. Ne pas attribuer les propriétés des objets empiriques aux objets abstraits, en particulier celle du changement, éviterait bien des erreurs et des débats stériles, comme la soi-disant transformation de la valeur en prix, l'interprétation de l'équilibre général comme une économie centralisée, le tâtonnement walrasien comme une « marche » vers l'équilibre, ou, il y a peu, la « transition vers l'économie de marché ».

En définitive, l'abstraction fait partie des propriétés du langage et mériterait de faire l'objet d'investigations approfondies par la communauté des économistes, ne serait-ce que dans une perspective de clarification de sa terminologie<sup>18</sup>.

---

<sup>18</sup> Comme l'écrivait Reichenbach (1951 p.3), «analysis of error begins with analysis of language ».

## Annexe

Nous reproduisons, avec quelques modifications mineures, un extrait d'une publication de 2007 (Bensimon 2007b), dans lequel sont examinés les procédés logiques par lequel on parvient aux abstractions relatives à l'homme économique.

L'énoncé « l'homme est mû par le désir de richesse » peut être considéré comme une définition implicite du terme « homme économique ». Par définition, cet homme n'obéit à aucune autre motivation que le désir de richesse. Cet homme économique est un objet abstrait, construit par la sélection d'un seul attribut des hommes réels, le désir de richesse. En ce sens, l'homme économique de Mill est un homme qui n'est soumis à aucune influence autre que le désir de richesse.

Une fois le désir de richesse sélectionné pour construire l'homme économique, Mill énonce un certain nombre de propriétés de ce dernier, celles qui accompagnent toujours le désir de richesse. Ces propriétés sont fixées dans les propositions suivantes  $p_i$  ( $i = 1, \dots, 4$ ) :

$p_1$ : l'homme sait juger de l'efficacité comparée des moyens pour parvenir à ses fins ( $P_1$  pour « sait juger de l'efficacité comparée des moyens pour parvenir à ses fins »)

$p_2$ : l'homme recherche la jouissance immédiate de plaisirs coûteux ( $P_2$  pour « recherche la jouissance immédiate de plaisirs coûteux »)

$p_3$ : l'homme est habité par l'aversion pour le travail ( $P_3$  pour « est habité par l'aversion pour le travail »)

$p_4$ : l'homme préfère une richesse plus grande à une plus petite ( $P_4$  pour « préfère une richesse plus grande à une plus petite »)

Ces propositions sont des affirmations sur l'objet abstrait qu'est l'homme économique ; à ce titre elles sont universelles. Chacune d'entre elles peut être formulée plus complètement en y ajoutant la partie conditionnelle abstraite qui leur est commune : « dans les conditions où l'homme est un homme économique » ou identiquement « dans les conditions où la seule motivation de l'homme est le désir de richesse ». On obtiendrait ainsi les propositions « dans les conditions où l'homme est un homme économique,  $p_i$  ». Ces propositions sont les principales lois économiques énoncées par Mill. Remarquons qu'en substituant l'expression « homme économique » au terme « homme » dans les propositions  $p_i$ , on énonce implicitement les conditions de ces lois.

Prenons maintenant  $h^*$  pour « un homme »,  $h_e$  pour « homme économique » et  $P$  pour « est mû par le désir de richesse ». Le terme « homme économique » étant introduit par une définition, on écrit, à l'aide de l'opérateur  $\downarrow$  (« qui », « tel que ») :

$$h_e =_{\text{Df}} h^* \downarrow P$$

qui se lit :

l'homme économique est par définition un homme qui est mû par le désir de richesse

L'extension de la sphère d'interprétation de  $h_e$  au genre humain consiste à considérer que tous les hommes  $h$  sont mus par le même désir. Cette *décision* de Mill revient à dire que n'importe quel homme désigné par  $h$  est désigné par  $h_e$ , ou qu'un homme est un homme économique. Avec les notations indiquées en 1. on a

$$h_e \rightarrow h.$$

Les propositions  $p_i$ , s'écrivent

$$P_i(h_e)$$

Considérons maintenant ces propositions comme des propositions sur les hommes  $h$  tel que  $h_e \rightarrow h$ . Elles sont des propositions universelles relativement au terme « homme ». On écrit l'universalité des propositions  $p_i$  relativement à « homme » ( $i = 1, \dots, 4$ ), avec  $\forall$  pour le quantificateur universel :

$$(\forall h) P_i(h)$$

Cela revient à dire que,  $h_e$  étant le terme de l'objet abstrait homme économique et les hommes  $h$  l'interprétation empirique de ce dernier, on a,  $\Rightarrow$  étant le prédicat de conséquence logique (« le second est une conséquence logique du premier ») :

$$P_i(h_e) \cdot (h_e \rightarrow h) \Rightarrow (\forall h) P_i(h)$$

Cela revient à dire que, si l'on a construit l'objet abstrait  $h_e$  et que l'on accepte les propositions  $P_i(h_e)$ , on accepte aussi les propositions  $(\forall h) P_i(h)$  en vertu de la *décision* que  $h_e \rightarrow h$ .

Les propositions  $(\forall h)P_i(h)$  sont des lois économiques primitives, qui ne sont déduites d'aucune autre loi, énoncées par Mill. Elles sont construites par abstraction, et pour cette raison on peut les appeler « lois abstraites ». Elles sont universelles, et par définition n'admettent pas d'exceptions.

Pour illustrer que l'abstraction est un procédé différent de la généralisation, examinons l'écriture d'une généralisation. Soit la proposition mentionnée  $p_1$  « l'homme sait juger de l'efficacité comparée des moyens pour parvenir à ses fins » que l'on supposera être le résultat d'une généralisation effectuée à partir d'observations sur les hommes. Prenons  $H$  pour « est un homme »,  $P_1$  pour « sait juger de l'efficacité comparée des moyens pour parvenir à ses fins », et  $x$  pour variable d'objets. On écrira la proposition « quel que soit l'objet  $x$ , si  $x$  est un homme, alors  $x$  sait juger de l'efficacité comparée des moyens pour parvenir à ses fins », avec  $\rightarrow$  pour le conditionnel « si... alors »

$$(\forall x) \{H(x) \rightarrow P_1(x)\}$$

Dans cette écriture, la proposition affirme  $P_1$  de tout homme et  $P_1(x)$  n'est pas une conséquence logique de  $H(x)$ .

Le procédé d'abstraction qui conduit à l'énoncé des lois économiques est tout à fait différent. A partir de l'observation des hommes et, faudrait-il ajouter, d'un certain développement de la théorie, on construit l'objet abstrait  $h_e$  et on décide des objets  $h$  tels que  $h_e \rightarrow h$ . De l'affirmation  $P_1(h_e)$  et de  $h_e \rightarrow h$ , on déduit  $(\forall h) P_1(h)$ . Comme d'autre part

$$\{P_1(h_e) \cdot (h_e \rightarrow h) \Rightarrow (\forall h) P_1(h)\} \rightarrow \{P_1(h_e) \cdot (h_e \rightarrow h) \rightarrow (\forall h) P_1(h)\}$$

la différence entre la généralisation et l'abstraction apparaît clairement dans la différence entre les schémas

$$(\forall x) \{H(x) \rightarrow P_1(x)\} \text{ (généralisation)}$$

d'une part et

$$P_1(h_e) \cdot (h_e \rightarrow h) \rightarrow (\forall h) P_1(h) \text{ (abstraction)}$$

d'autre part.



## Références

Ajdukiewicz Kazimierz (1974), *Pragmatic Logic*, D. Reidel Publishing Company, Dordrecht-Holland/Boston-USA, PWN –Polish Scientific Publishers, Warsaw-Poland.

Bensimon Guy (1996), *Essai sur l'économie communiste*, L'Harmattan, Paris.

Bensimon Guy (1997), « Sur la nature de l'économie russe actuelle », in *La Russie : 1917-1997 - Rupture économique et continuité historique*, sous la direction de Ramine Motamed-Nejad, *Actuel Marx Confrontations*, N°1, Presses Universitaires de France, Paris.

Bensimon Guy (2005), « Marché imaginaire et abstraction du marché réel : la représentation parétienne du marché à l'épreuve de l'économie socialiste », in *Histoire des représentations du marché*, Études coordonnées et présentées par Guy Bensimon, Michel Houdiard Editeur, Paris, p. 430-450.

Bensimon Guy (2007a) « De la mesure en unités de salaire à la théorie de la valeur : la conservation de la valeur relative du travail », Colloque *Théorie de la valeur et sciences sociales*, Université de Paris X, 19-20 janvier 2007.

Bensimon Guy (2007b), « Lois économiques et irrégularités », in Arnaud Berthoud, Bernard Delmas, Thierry Demals (éditeurs), *Y a-t-il des lois en économie?*, Septentrion, Lille, septembre, p. 596-621.

Bensimon Guy (2011), « La stabilité de la hiérarchie des salaires et l'expression des quantités de travail en une unité commune », *Cahiers d'économie politique*, N° 60, p. 87-108.

Cuvier Georges (1992), *Recherches sur les ossements fossiles de quadrupèdes (Discours préliminaire - 1812 -)*, Flammarion, Paris.

Frege Gottlob (1969), *Les fondements de l'arithmétique*, Seuil, Paris.

Hegel G. W. F. (1970), *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, Librairie Philosophique J. Vrin, Paris.

Khun T. S. (1990), « Objectivité, jugement de valeur et choix d'une théorie », in Thomas S. Khun, *La tension essentielle*, Gallimard, Paris, p. 424-449.

Marx Karl (1962), *Le Capital*, Livre Premier, T.1, Editions Sociales, Paris.

Marx Karl (1966), *Contribution à la critique de l'économie politique*, Éditions Sociales, Paris.

Mill John Stuart (2003), *Sur la définition de l'économie politique; et sur la méthode d'investigation qui lui est propre*, Michel Houdiard Editeur, Paris, Introduction de Guy Bensimon, traduit par Christian Leblond de John Stuart Mill « On the Definition of Political Economy ; and on the Method of Investigation Proper to It », in John Stuart Mill, *Essays on*

*Some Unsettled Questions of Political Economy*, second edition, Augustus M. Kelley Publishers, 1874, p. 121-164.

Mill John Stuart (1866), *Système de logique déductive et inductive – Exposé des principes de la preuve et des méthodes de recherche scientifique*, Librairie Philosophique de Ladrance, Paris, T. 1& 2.

Mill John Stuart (1869), *La philosophie de Hamilton*, Germer Baillière, Libraire-Éditeur, Paris.

Orléan André (2011), *L'empire de la valeur*, Seuil, Paris.

Quine Willard Van Ornam (1980), « Le domaine et le langage de la science » (1955), *De Vienne à Cambridge - L'héritage du positivisme logique de 1950 à nos jours*, Pierre Jacob éd., Gallimard, Paris, pp. 201-219.

Reichenbach Hans (1951), *The rise of Scientific Philosophy*, University of California Press.

Smith Adam (1991), *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776), traduction de Germain Garnier revue par Auguste Blanqui, introduction et index de Daniel Diatkine, Flammarion, Paris.

Subbotin A. L. (1970), « Idealization as a method of scientific knowledge », in Tavanec P. V. ed., *Problems of the Logic of Scientific Knowledge*, D. Reidel Publishing Company, Dordrecht - Holland, p. 376-393.

Zinoviev Alexandre (1973), *Foundations of the Logical Theory of Scientific Knowledge (Complex Logic)*, D. Reidel Publishing Company, Dordrecht - Holland

Zinoviev Alexandre, Wessel Horst (1976), « Logic and Empirical Sciences », *Studia Logica*, Vol. 35 (1), p. 17-44.

Zinoviev Alexandre (1977), *Les Hauteurs Béantes*, L'Âge d'Homme, Lausanne.

Zinoviev Alexandre (1981), *Le communisme comme réalité*, Julliard/L'Âge d'Homme, Paris-Lausanne.

Zinoviev Alexandre (1983), *Logical Physics*, D. Reidel Publishing Company, Dordrecht - Holland.